

Secrétariat général du gouvernement

Direction des affaires vétérinaires alimentaires et
rurales

Service d'inspection vétérinaire alimentaire et
phytosanitaire

Mél : davar.sivap@gouv.nc
Tél. : 24.37.45 - Fax : 25.11.12

N° 2024-DAVAR-SIVAP-21046
Affaire suivie par Fanny Jugy

Païta, le 29/03/2024

NOTE AUX USAGERS DE LA QUARANTAINE ANIMALE

Objet : Fermeture au public de la quarantaine animale le vendredi après-midi

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-dessous les nouveaux horaires d'ouverture au public de la section à
partir du mois d'avril 2024 :

- **lundi** : de 9h à 11h le matin, et de 13h à 15h l'après-midi
- **mardi** : de 9h à 11h le matin, et de 13h à 15h l'après-midi
- **mercredi** : de 9h à 11h le matin, et de 13h à 15h l'après-midi
- **jeudi** : de 9h à 11h le matin, et de 13h à 15h l'après-midi
- **vendredi**: de 9h à 11h le matin, et **fermeture** l'après-midi

Le SIVAP, situé dans le bâtiment adjacent, étant ouvert le vendredi après-midi, vous pouvez y déposer des documents.

Les agents de la section resteront disponibles pour traiter les demandes et les dossiers d'importation et d'exportation par mail :

- davar.sivap-qa@gouv.nc pour les dossiers des animaux entrant en quarantaine ;
- davar.sivap-sa@gouv.nc pour les autres dossiers



Le chef du service d'inspection vétérinaire,
alimentaire et phytosanitaire
Dr vét. Loïse DE VALICOURT

